Petites villes de demain

En 2021, la ville de Mehun-sur-Yèvre, appuyée dans cette démarche par l'agglomération Bourges Plus, a vu sa candidature au dispositif « Petites Villes de Demain » retenue par Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Ce programme vise à :

- améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique.
- renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.
- contribuer au développement du territoire et de l'attractivité dans les domaines : de l'économie, du tourisme, du sport, de la mobilité, du patrimoine, du développement durable et de la transition écologique.

L'accompagnement s'articule autour de trois piliers :

- Soutien en ingénierie par le renforcement des équipes (subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75 %) et l'apport d'expertises externes.
- Financements sur mesure apportés par l'Etat et ses partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe)
- Mise en réseau grâce au club des Petites villes de demain.

Le plan d'action de ce dispositif, défini à partir d'un diagnostic du territoire, a été présenté en mai 2023 au cours d'une réunion publique de concertation (voir présentation dans les documents de la rubrique "à consulter").

Il se décline en 4 axes :

Lutter contre la vacance commerciale et densifier l'environnement économique de proximité

- Foncière de redynamisation
- Aide à l'implantation commerciale

Lutter contre la vacances des logements et développer une offre attractive de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat-renouvellement urbain (OPAH-RU)
- Opération bailleurs sociaux
- Requalification du 82 – 84 rue Jeanne d'Arc

Développer l'attractivité et étoffer l'offre touristique

- Offrir un point d'accueil aux cyclotouristes du canal de Berry à vélo dans l'agglomération Bourges Plus, en aménageant la maison éclusière
- Diagnostiquer la porte de l'horloge et la collégiale et poursuivre la mise en valeur des monuments
- Accompagner le développement d'un lieu artistique à multiples fonctions : la fabrique des arts
- Elaborer une étude du quartier du Gué Marin
- Améliorer le cadre global du camping municipal
- Diversifier l'offre à destination des camping-caristes

Améliorer le cadre de vie et encourager les mobilités alternatives

- Conforter les trames vertes, bleues et noires identifiées par Bourges Plus
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics
- Végétaliser le centre-ville et créer des îlots de fraîcheur
- Poursuivre l’aménagement de la place du 14 juillet
- Développer les mobilités alternatives
- Développer une structure nautique sur le bassin de vie

Lire aussi
L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
A consulter
Présentation réunion publique "Petites villes de demain" (.pdf - 2.35 Mo)
Convention (.pdf - 4.71 Mo)
Opération de Revitalisation de Territoire (.pdf - 2.1 Mo)